

## Extrait du compte rendu de la 64e réunion du Conseil de l'UEO (7 novembre 1956)

**Légende:** Le 7 novembre 1956, le Conseil de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) se réunit à Londres pour analyser les développements de la situation au Moyen-Orient après l'intervention militaire franco-britannique dans la zone du canal de Suez en Égypte. Lors de la réunion, Lord Samuel Hood, représentant permanent du Royaume-Uni, et son homologue français Jean Chauvel, se félicitent de l'action commune de leurs deux pays et précisent que les objectifs ont été atteints. Répondant aux questions du représentant néerlandais Dirk Stikker, Lord Hood revient sur la remise en état de fonctionnement du canal de Suez et le problème du ravitaillement de l'Europe en pétrole, ainsi que sur les missions de la future force de police internationale. Lord Hood affirme par ailleurs qu'il serait souhaitable que les États membres de l'UEO participent à sa constitution.

**Source:** Council of the Western European Union. Extract from minutes of 64 meeting of WEU Council, held on 7 November 1956. I. Politique générale. CR (56) 30. p 2. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). <http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Subjects dealt with by various WEU organs. Year: 1956. File 421.00. Volume 1/1.

**Copyright:** (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/extrait\\_du\\_compte\\_rendu\\_de\\_la\\_64e\\_reunion\\_du\\_conseil\\_de\\_l\\_ueo\\_7\\_novembre\\_1956-fr-6656267e-32cb-4a3b-9652-94e75f940e64.html](http://www.cvce.eu/obj/extrait_du_compte_rendu_de_la_64e_reunion_du_conseil_de_l_ueo_7_novembre_1956-fr-6656267e-32cb-4a3b-9652-94e75f940e64.html)



**Date de dernière mise à jour:** 13/10/2016

CR (56) 30

I. POLITIQUE GENERALE

Répondant au voeu exprimé par le Représentant du Royaume-Uni, le PRESIDENT donne la parole à Lord Hood en vue de lui permettre de tenir le Conseil informé, dès le début de sa séance, des développements de la situation politique au Moyen-Orient.

LORD HOOD indique qu'en ce qui concerne le Moyen Orient, il ne dispose pas d'informations plus étendues que celles qui ont été fournies par le Premier Ministre, la veille, à la Chambre des Communes au sujet tant de la situation militaire en Egypte que des termes de la réponse adressée au Maréchal Boulganine.

Le cessez-le-feu a pris effet à minuit ; les conséquences qu'en tirera l'Assemblée des Nations Unies ne sont naturellement pas encore connues.

Le Représentant du Royaume-Uni estime qu'il peut être affirmé que les objectifs que les franco-britanniques s'étaient fixés ont été atteints, c'est-à-dire le souci de séparer les combattants et de circonscrire le champ des hostilités; les autres pays arabes, en effet, ont été empêchés de participer aux hostilités et l'avance des Israéliens a été arrêtée sur une ligne située à dix millos du Canal, ainsi que la demande en avait été faite huit jours plus tôt.

Le Gouvernement britannique souhaite donc sincèrement que les bases d'un règlement durable puissent être ainsi dégagées et donnent une solution au différend israélo-egyptien ainsi qu'au problème de la libre navigation dans le Canal de Suez. Au surplus, un nouvel élément a été apporté à l'activité des Nations Unies, leur permettant désormais d'agir efficacement au lieu de se borner au vote de Résolutions.

: M. CHAUVEL indique qu'il n'a d'observations complémentaires à formuler que sur trois points. L'action franco-britannique a pratiquement démontré, tant à l'opinion mondiale qu'aux Etats arabes, que la puissance dont Nasser se targuait ne correspondait pas aux affirmations qui en étaient faites. Cette constatation ne peut manquer de revêtir une certaine importance pour l'équilibre de la situation dans le Moyen-Orient.

: La présence en Egypte de moyens franco-britanniques  
: peut, en outre, permettre de procéder à la remise en état du Canal de Suez.

Enfin les Nations Unies ont à présent la possibilité de prendre sans difficulté la place que la France et le Royaume-Uni souhaitent leur voir occuper en cette affaire.

En ce qui concerne la situation dans le Moyen-Orient, M. STIKKER remercie Lord Hood d'avoir bien voulu se prêter à toutes questions relatives à ce problème d'intérêt commun. Il souhaiterait dans ces conditions être éclairé sur les conséquences de l'action franco-britannique en ce qui concerne le problème du ravitaillement de l'Europe en pétrole. Ses informations personnelles l'incitent à un certain pessimisme, car il semble probable que plusieurs mois s'écouleront avant que le Canal de Suez ne puisse être rendu au trafic maritime; il lui paraît au surplus incertain de compter désormais sur un ravitaillement complémentaire fourni par les Etats-Unis.

36  
END

En second lieu il souhaiterait recueillir des éclaircissements sur la tâche de la Force de Police internationale envisagée, dans la mesure où le Premier Ministre des Pays-Bas a déclaré que le Gouvernement néerlandais était prêt à répondre à toute requête visant à solliciter la participation néerlandaise.

En troisième lieu M. STIKKER souhaiterait savoir si la remise en état de fonctionnement du Canal de Suez constituera une opération civile ou militaire.

LORD HOOD, en répondant au Représentant néerlandais, indique qu'il n'est pas encore en possession d'informations précises en ce qui concerne le problème du ravitaillement en pétrole. Aucune appréciation précise n'a pu être encore fournie sur l'importance des dommages subis par le Canal, tandis qu'il est estimé qu'une période de plusieurs mois sera nécessaire pour procéder à la réparation complète des pipes-lines. Cette question est d'un intérêt vital pour l'Europe et devra être discutée avec le Gouvernement américain aussi tôt que possible.

En ce qui concerne la mission de la Force de Police internationale, LORD HOOD se réfère au message adressé par les Gouvernements français et britannique au Secrétaire Général des Nations Unies. Ce document précise que la constitution d'une Force de Police internationale est nécessaire pour prévenir la poursuite des hostilités entre l'Egypte et Israël, pour assurer le retrait accéléré des forces israéliennes, pour prendre les mesures nécessaires au déblaiement des obstacles, pour rétablir le trafic sur le Canal, et pour promouvoir un règlement des problèmes dans cette région.

LORD HOOD ajoute que cette Force devra incontestablement être d'une importance correspondant à celle de la mission qu'elle aura à accomplir. Il lui semble particulièrement souhaitable que les Gouvernements des Etats-membres de l'U.E.O. participent à sa constitution; au surplus la représentation du plus grand nombre possible des Gouvernements des Etats-membres de l'O.T.A.N. serait particulièrement heureuse.

En ce qui concerne le déblaiement du Canal, LORD HOOD rappelle que le Premier Ministre britannique a souligné, la veille, que cette opération ne revêt aucun caractère militaire.

M. CHAMPENOIS remercie ses collègues français et britannique pour les indications très utiles qu'ils ont bien voulu fournir au Conseil. Sans demander aux représentants français et britannique des précisions sans doute impossibles à fournir au stade actuel, il a souligné que les partenaires de la France et de l'Angleterre seront d'autant mieux en mesure de les aider, notamment à l'O.N.U., qu'ils seront mieux informés des éléments d'une situation complexe et mouvante.